

Robert Asselin, chef de la direction de U15 Canada
Présentation devant le Comité permanent de la défense nationale
Le 27 mai 2026

Monsieur le président, membres du Comité,

La Stratégie industrielle de défense du Canada arrive à un moment déterminant. L'environnement international qui a soutenu pendant des décennies la prospérité et la sécurité du Canada s'est profondément transformé. La compétition entre grandes puissances est de retour. Le commerce, la technologie et le talent sont de plus en plus utilisés comme instruments de levier stratégique. Dans un tel contexte, le Canada ne peut plus présumer que les capacités dont il a besoin seront toujours disponibles auprès de ses alliés, au moment voulu, et à des conditions compatibles avec son intérêt national.

C'est pourquoi la Stratégie industrielle de défense est si importante. Elle reconnaît que la politique de défense, la politique industrielle, la politique d'innovation et la sécurité économique ne peuvent plus être traitées comme des dossiers distincts. Si le Canada veut véritablement renforcer sa souveraineté, sa résilience et sa disponibilité opérationnelle, il doit développer davantage, ici même, les capacités qui comptent.

La question centrale est donc la suivante : le Canada se contentera-t-il de dépenser davantage en défense, ou saisira-t-il cette occasion pour bâtir une capacité technologique et industrielle durable?

À notre avis, la réponse doit clairement être la seconde.

Les capacités souveraines ne se construisent pas par la dépense seule. Elles reposent sur une architecture capable de rendre les partenariats possibles, prévisibles et efficaces. Une véritable capacité souveraine exige de la profondeur sur l'ensemble de la chaîne de valeur : la recherche fondamentale, la science appliquée, l'ingénierie, la fabrication, ainsi que le bassin de talents hautement qualifiés nécessaire pour soutenir cet effort dans la durée.

Le Canada dispose d'atouts réels sur lesquels s'appuyer. Ses grandes universités de recherche comptent parmi les actifs les plus importants de son système d'innovation. Elles produisent les idées, les talents, les technologies et les partenariats qui soutiennent la compétitivité à long terme et les capacités souveraines du pays.

Les universités du U15 réalisent près de 9 milliards de dollars en recherche chaque année. Elles entretiennent également des liens profonds avec l'industrie : le secteur privé investit environ 900 millions de dollars par année en recherche dans les universités du U15.

Le défi du Canada n'est donc pas l'absence de forces en recherche. Il réside plutôt dans la faiblesse des interfaces qui permettent de relier ces forces à des résultats concrets en matière de défense.

La collaboration entre la défense, les universités et l'industrie existe déjà, mais elle demeure trop souvent limitée, ponctuelle et construite au cas par cas. Il nous manque les mécanismes permanents qui permettraient au Canada de passer de la recherche aux essais, à la validation, à la démonstration, à l'approvisionnement et au déploiement de manière prévisible et structurée.

Les données sont éloquentes. Le Canada consacre moins de 5 % de ses dépenses fédérales en R-D à la défense, comparativement à une moyenne d'environ 21 % dans les pays de l'OCDE. Aux États-Unis, cette proportion dépasse 50 %. Même à l'intérieur de l'effort canadien, déjà modeste, en R-D de défense, seulement environ 40 millions de dollars par année transitent par les établissements d'enseignement supérieur — soit moins de 1 % du soutien fédéral à la recherche universitaire. Aux États-Unis, en comparaison, environ 15 % des dépenses fédérales en R-D universitaire sont financées par la défense.

Il s'agit d'un écart structurel. Cela signifie que le Canada n'utilise pas encore pleinement l'un de ses plus puissants atouts nationaux : son écosystème de recherche.

Cet enjeu est d'autant plus important que le leadership scientifique en amont est souvent un indicateur avancé de l'avantage technologique en aval. Le Canada a développé des forces de recherche de calibre mondial dans des domaines directement liés à l'innovation à double usage. Par exemple, depuis 2015, plus de 11 000 chercheurs dans les universités du U15 ont reçu 188 millions de dollars en financement fédéral pour des travaux sur les systèmes sous-marins autonomes et sans équipage, en collaboration avec plus de 350 organisations partenaires.

Les grandes universités de recherche disposent de forces comparables dans l'ensemble des capacités souveraines identifiées par le gouvernement. Mais sans un tissu de connexion plus robuste avec la base industrielle de défense, ces avantages ne se transformeront pas de façon fiable en capacités souveraines canadiennes.

Il s'agit également d'un enjeu économique. Les industries de défense sont fortement intensives en recherche et développement, mais le Canada n'a pas su convertir cette intensité en une capacité d'innovation domestique suffisante. Depuis 2014, les revenus de l'industrie canadienne de la défense ont augmenté d'environ 55 %, alors que les investissements en R-D n'ont progressé que de 11 %. Ce n'est pas la trajectoire d'un pays qui se dote de la profondeur technologique requise dans un monde plus dangereux.

Nos alliés ont tiré cette leçon. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la France ont tous mis en place des mécanismes qui relient les universités, l'industrie et les missions de défense. Leurs modèles diffèrent, mais l'enseignement est constant : l'innovation en défense repose sur des interfaces permanentes et des mandats de recherche orientés vers des missions précises et des parcours clairs permettant de passer de la recherche au déploiement.



La Stratégie industrielle de défense ouvre la voie à la mise en place de tels mécanismes. Le véritable test, désormais, sera notre capacité à passer des principes aux modèles opérationnels.

Je vous remercie.